Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale*

***Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative***

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
|---|---|---|
| | | |

## 1. Intitulé du projet

Augmentation du volume de stockage de déchets de bois B (rubrique 2714) pour un volume total entreposé de 5500 m3.

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

**2.1 Personne physique**

Nom GOUVERNEUR Prénom PIERRE

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale : SETEO

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Gouverneur Hervé, président de la société

RCS / SIRET : 3 0 8 3 2 7 9 2 3 0 0 0 2 2 Forme juridique : Société par action simplifiée

***Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1***

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie *(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)* |
|---|---|
| 1. Installations classées pour la protection de l'environnement.<br>b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. | La modification des installations du site Ecozone consiste en une extension du volume de déchets de bois B entreposé sur le site SETEO, situé rue en Clairvot sur la commune de Saint-Apollinaire. Le volume de déchets de bois B passerait de 1500 m3 de bois entreposé aujourd'hui à un volume de 5500 m3 . L'activité du site passerait sous le régime de l'enregistrement pour cette activité (rubrique2714). |

## 4. Caractéristiques générales du projet

***Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire***

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

La zone de stockage de déchets de bois et connexes est implantée en limites sud du site. Elle est répartie sur une surface de 4 200 m2. La hauteur de stockage n'excédera pas 6 mètres. Les faces sud et est sont composées de murs coupe-feu de degré 2 heures sur une hauteur de 5 mètres. De plus, des murs coupe-feu de degré 2 heures supplémentaires ont été ajoutés à l'ouest et partiellement au nord de la zone de stockage. La société SETEO souhaite augmenter le volume d'autorisation de stockage de déchets bois B de 1 500 m3 à 5 500 m3. Le régime de classement du site passera du statut soumis à autorisation au statut soumis à enregistrement, suite aux évolutions réglementaires de cette rubrique.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

**4.2 Objectifs du projet**

Dans le cadre d'une réorganisation de leur plateforme de stockage de déchets, la société souhaite procéder à une extension du volume de déchets de bois B entreposé, afin de répondre à une augmentation du marché. Le bois de classe B correspond à des déchets de bois non dangereux et faiblement traités, peints ou vernis.

**4.3 Décrivez sommairement le projet**

**4.3.1 dans sa phase travaux**

Cette modification ne nécessite pas de travaux. La plateforme de stockage de déchets de bois et connexes est déjà existante et ne nécessite pas d'extension.

**4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le processus d'exploitation de cette plateforme ne subira pas de changements.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**
*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le site SETEO est déja soumis au régime de classement autorisation et ne nécessitera pas de nouvelle procédure.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|---|
| Le projet concerne une augmentation du volume de déchets de bois B entreposé qui passerait à une capacité de 5500 m3. Les dimensions de la zone de stockage existante restent inchangées. Elles sont les suivantes :<br><br>- Longueur maximum : 66 m ;<br>- Largeur maximum : 20 m ;<br>- Hauteur de stockage : 4 m (hauteur moyenne sur l'ensemble de la surface)<br>6 m (hauteur maximale sur un tiers de la surface). | |

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Site Ecozone : Rue en Clairvot - 21850 Saint-Apollinaire

**Coordonnées géographiques[1]** **Long.** _5°4_'58"41E **Lat.** 47°20'42"78N

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Point d'arrivée : **Long.** __°__'__"__ **Lat.** __°__'__"__

Communes traversées :

***Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6***

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui [X] Non [ ]

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui [ ] Non [X]

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

L'activité de stockage de déchets de bois et connexes est autorisée par l'Arrêté Préfectoral du 23 décembre 2014.

1 Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.
Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|---|---|---|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | ☐ | ☒ | Les ZNIEFF les plus proches se trouvent à environ 5 km à l'est du site : "Rivière Norges et aval de la Tille" ZNIEFF de type 2.<br>"La montagne dijonnaise de la vallée de l'Ignon à la vallée de L'Ouche " ZNIEFF de type 2 située à envrion 5,1 km à l'ouest du site. |
| En zone de montagne ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | ☐ | ☒ | La zone protégée par un arrêté biotope, la plus proche se situe à 6,14 km au sud-ouest du site. Elle est nommée " Parc de la Fontaine aux Fées". |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | ☐ | ☒ | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | ☒ | ☐ | Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat pour le département des Côte d'Or à été approuvé le 22 février 2019. Les infrastructures concernées pour la commune de Saint-Apollinaire sont l'Autoroute A38 et la Route Nationale 274. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | ☐ | ☒ | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | ☐ | ☒ | D'après la base de données SIG Réseau zones humides, le site se trouve au droit d'un milieu potentiellement humide à probabilité forte cependant le site est actuellement imperméabilisé sur presque 100% de sa surface, la probabilité de détecter une zone humide est donc très faible. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | ☐ | ☒ | La commune de Saint-Apollinaire n'est concernée par aucun plan de prévention des risques. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | ☐ | ☒ | D'après la base de données BASOL le site n'a fait l'objet d'aucune déclaration auprès des services de l'Etat . |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | ☐ | ☒ | L'ensemble du territoire de la métropole de Dijon est classé en Zone de Répartition des Eaux concernant la nappe alluviale de la Tille par l'arrêté préfectoral du 25 juin 2010. Une gestion collective de la ressource est mise en place pour assurer un équilibre quantitatif. |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | ☐ | ☒ | |
| Dans un site inscrit ? | ☐ | ☒ | |
| **Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :** | **Oui** | **Non** | **Lequel et à quelle distance ?** |
| D'un site Natura 2000 ? | ☐ | ☒ | La zone Natura 2000 la plus proche du site se trouve à environ 8,65 km au sud-ouest du site. Elle est nommée " Arrière côte de Dijon et de Beaune, FR2612001". |
| D'un site classé ? | ☐ | ☒ | |

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**
Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel* |
|---|---|---|---|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☒ | Le site est alimenté en eau potable par le réseau communal. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | ☐ | ☒ | La zone de stockage de déchets de bois est sous rétention, les effluents sont récupérés au droit de dispositifs de stockage. Les produits potentiellement polluants sont disposés sous rétention. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | ☐ | ☒ | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | ☐ | ☒ | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | ☐ | ☒ | La plateforme de stockage de déchets de bois et connexes existe déjà sur le site. Le volume total de stockage de déchets de bois (type A et B) restera inchangé. Il n'y aura donc pas d'impact sur le milieu naturel et la biodiversité. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | ☐ | ☒ | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | ☐ | ☒ | Le site est déjà aménagé, aucune extension n'est prévue. |
| **Risques** | Est-il concerné par des risques technologiques ? | ☒ | ☐ | Présence d'une canalisation de gaz naturel le long du site. Toutefois, en l'absence de travaux d'excavation, elle ne sera pas concernée par le projet. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | ☒ | ☐ | La commune est concernée par les risques d'inondation et retrait-gonflement des argiles cependant ces risques ne font pas l'objet de plan de prévention. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| **Nuisances** | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | ☐ | ☒ | Les modifications n'entraineront pas de compléments de rotation en terme de trafic routier. |
| | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | Le volume global d'activité restera inchangé pas d'évolution en matière de bruit. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | ☐<br>☐ | ☒<br>☒ | Le stockage de bois ne contribuera pas à un impact complémentaire sur les émissions lumineuses du site. |
| **Emissions** | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | ☐ | ☒ | Le stockage de déchets de bois B n'engendrera pas de rejets dans l'air. |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des effluents ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | ☐ | ☒ | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Patrimoine / Cadre de vie / Population** | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | ☐ | ☒ | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | ☐ | ☒ | |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Les modifications sont réalisées au droit des parcelles actuellement autorisées. Aucune extension du périmètre autorisé n'est prévue. Le potentiel danger lié au stockage de déchets de bois B est le potentiel calorifique. L'étude des flux thermiques qui a été produite démontre qu'il n'y a pas d'impact sur les activités riveraines.
De plus, selon les données de l'autorité environnementales, il n'y a eu aucun avis publié sur la commune de Saint-Apollinaire pour des nouveaux projets en 2022.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

**Oui** ☐ **Non** ☒ Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les enjeux en terme de risque sont donc liés au volume global de déchets de bois et connexes. Une modélisation des besoins en eau en cas d'incendie a été réalisée en prenant en compte la modification. Celle- ci conclut que les besoins en eau initialement calculés dans le DDAE ne seront pas impactés et que les quantités d'eau incendie actuellement présentes sur le site sont suffisamment dimensionnées. De plus, la zone de stockage de déchets de bois est composée de murs coupe-feu de degré 2 heures sur une hauteur de 5 m. La hauteur de stockage n'éxcède pas les 6 mètres.

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La quantité globale de stockage de déchets de bois reste la même qu'aujourd'hui. Il n'y a pas de nuisance supplémentaire dûe à l'activité du site. Pour SETEO le projet ne nécessite pas le dépôt d'une évaluation environnementale.

## 8. Annexes

**8.1 Annexes obligatoires**

| | Objet | |
|---|---|---|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié** ; | ☒ |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | ☒ |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | ☒ |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories *5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | ☒ |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux *5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement* : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | ☒ |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | ☒ |

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
| --- |
| 7- Etude flux thermiques |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus [X]

Fait à Saint-Apollinaire le, 31/01/2022

Signature

SETEC
Route de Gray
21850 SAINT-APOLLINAIRE
Tél. 03 80 60 04 04 - Fax 03 80 70 04 17
SIRET 308 327 923 00014 - Code APE 3821 Z